



La battue aux balises

Course d'Orientation au score/par équipe

SMOG

Dimanche 20 janvier 2013 - 11 h 00
La Grande Escoure - Lacanau Océan - Gironde

Directeur de course : Jacques Raymondaud

Contact : jacques.raymondaud@orange.fr

06-85-79-12-78

Contrôleur : Michel Parzych

Traceur : Jean Pierre Heng

Gestion Electronique de la Course (Sport Ident) : J François Ceau

Carte : La Grande Escoure - 15 000ème

Fléchage : à partir de Le Moutchic

Parking/Accueil : 100 à 300 m

Accueil/Départ : 400 m

Circuits :

A : 2 h 00 → H18 - H20 - H sénior - Hv1 - Hv2 et D sénior

B : 1 h 30 → H16 - Hv3 et + et D18 - D20 - Dv1 - Dv2- Dv3 et +

C : 1 h 00 → H14 et D14 - D16 - individuels

Inscriptions en ligne, sur le site LACO <http://inscriptions.ligueaquitaine-co.fr/>

Tarifs :

Licenciés FFCO ou UNSS/CO : 8 euros

5 euros pour les 18 ans et moins

Non licenciés FFCO ou UNSS/CO : 8 euros, plus Pass'Orientation à 3 euros.

Chronométrage uniquement sur présentation d'un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition » de moins d'un an.

Prévoir un chèque de caution de 30 euros pour la location d'un doigt électronique

Règlement avant le 13 janvier à l'ordre du SMOG, adressé à :

Jacques Raymondaud ; 24 rue Alcide Bouchon ; 33160 Saint Médard

Accueil à partir de 9 h 45

Départ en masse à 11 h 00 ; fermeture des circuits à 13 h 30.

Collation conséquente à l'arrivée.

Récompenses aux premiers des circuits (sur circuit de référence) à partir de 13 h 30.



Règlement de la compétition

Le principe : répartition de postes par équipe de 2, sur les 3 circuits proposés.

Article 1

Pour pouvoir participer à la course, les coureurs doivent présenter une licence : FFCO, UNSS (course d'orientation) ou Pass'Orientation.

Article 2

Répartition : pour chaque circuit, 8 à 10 postes obligatoires doivent être poinçonnés par les deux équipiers, les autres postes étant répartis à leur guise (prévoir de quoi écrire sur la carte).

Course au score, en individuel, exclusivement sur le C.

Article 3

Les équipes seront classées en fonction du nombre total de postes pointés. A nombre égal, l'équipe la plus rapide sera la mieux classée.

Classement individuel sur le même principe.

Article 4

Pour ceux qui arriveront hors délai, 1 poste de pénalité toutes les 2 minutes de retard sera comptabilisé.

Classement individuel sur le même principe.

Article 5

Il n'y a pas de ravitaillement sur les parcours.

Article 6

Le départ en masse sera donné à 11 h 00 pour tous les participants.

Article 7

Tout abandon doit être signalé à l'organisation dans les plus brefs délais.

Article 8

Les balises sont constituées d'un piquet métallique et d'une toile blanche et orange de 30 cm X 30 cm ; et d'un boîtier électronique Sport Ident.

Les balises ont un numéro.

Article 9

En cas de dysfonctionnement d'un boîtier électronique, poinçonner sur la carte dans l'une des cases prévues.

Article 10

Les deux équipiers doivent obligatoirement emprunter le couloir arrivée ensemble, après avoir poinçonné le dernier poste (255).